

Hisense

UEFA
EURO2024
GERMANY

PARTENAIRE OFFICIEL

DU 26/06 AU 23/07/2024

Jusqu'à

300€

REMBOURSÉS

à l'achat d'un produit Hisense*

JUSQU'À
€300
REMBOURSÉS

*www.offres.hisense.fr

SCANNEZ MOI
POUR PARTICIPER

1. **Achetez ou louez**, entre le **26/06/2024** et le **23/07/2024** un produit Hisense, dans un magasin participant à l'opération (hors Amazon, hors Marketplace) parmi les références suivantes (hors produits d'occasions ou reconditionnés) :

RÉFÉRENCE	MONTANT DU REMBOURSEMENT
43A7NQ, 55E63NT, 55U7NQ, 55U79NQ, 65E7NQ PRO, 65E77NQ PRO	50 €
65U7NQ, 65U79NQ	100 €
100U7KQ, 100E7NQ PRO	300 €

2. **Connectez-vous** à partir du **26/06/2024** et jusqu'au **22/08/2024** au plus tard sur le site <https://offres.hisense.fr/> ou scannez le QR code sur la première page de l'opération.

Sélectionner l'offre « 11094 - HISENSE - OFFRE ODR SOLDES ÉTÉ TV ».

3. **Complétez** le formulaire d'inscription en ligne.

4. **Téléchargez** les preuves d'achat suivantes :

- La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse/ facture ou de votre contrat de location sur lequel/laquelle devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. *Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée. Les bons de commande, et bons de vente sont acceptés sous réserve d'être en mesure de fournir le ticket de caisse ou la facture reçu au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.*
- La photo ou le scan de votre code-barres original découpé sur l'emballage
- La photo ou le scan du numéro de série de votre produit commençant par S/N suivi de 23 caractères se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit

5. **Validez** votre formulaire de participation.

Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 8 à 10 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire.

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DOM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 23/07/2024, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à 12 Rue Sarah Bernhardt - 92600 Asnières-sur-Seine, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après.

Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes).

Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - 12 Rue Sarah Bernhardt - 92600 Asnières-sur-Seine.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 20/11/2024.

Hisense**UEFA**
EURO2024
GERMANY

PARTENAIRE OFFICIEL

du 30/04 au 23/07/24

TENTEZ D'OBTENIR VOTRE PRODUIT

100%
REMBOURSÉ**& 2 PLACES POUR LA FINALE DE L'UEFA EURO 2024™****SCANNEZ MOI**
POUR PARTICIPER

RÈGLEMENT
OPERATION 11070 – HISENSE –
JEU 100% REMBOURSÉ & 2 PLACES POUR LA FINALE



Pour participer à ce jeu :

- 1. **Achetez ou louez**, entre le **30/04/2024** et le **23/07/2024** un produit Hisense dans un magasin participant à l'opération (hors Amazon, hors Marketplace), hors produits d'occasions ou reconditionnés.
- 2. **Connectez-vous** à partir du **30/04/2024** et jusqu'au **23/08/2022** au plus tard sur le site www.offres.hisense.fr scannez le QR code sur la première page de l'opération.

Sélectionner l'offre :
« OPERATION 11070 – HISENSE – JEU 100% REMBOURSÉ & 2 PLACES POUR LA FINALE »

- 3. **Complétez** le formulaire d'inscription en ligne.
- 4. **Téléchargez** les preuves d'achat suivantes :
 - La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse/facture ou de votre contrat de location sur lequel/laquelle devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée. Les bons de commande, et bons de vente sont acceptés sous réserve d'être en mesure de fournir le ticket de caisse ou la facture reçu au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.
 - Si vous disposez de votre emballage, la photo ou le scan de votre code-barre original découpé sur le carton.
 - La photo ou le scan du numéro de série de votre produit suivi de 23 caractères ou 6+8 caractères (N Art/N Série), se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit ou sur l'emballage du produit
- 5. **Prenez connaissance** du règlement complet du jeu et acceptez les conditions
- 6. **Cliquez sur le bouton « Valider »** pour confirmer votre participation.
- 7. **Participez à l'animation pour découvrir si vous avez gagné** pour confirmer votre participation.

LES LOTS MIS JEU SONT :	
CATEGORIE FROID (réfrigérateurs, congélateurs)	15 produits éligibles au 100% remboursé
CATEGORIE LAVAGE (lave-linge, sèche-linge)	10 produits éligibles au 100% remboursé
CATEGORIE CUISSON / Petit Electroménager	5 produits éligibles au 100% remboursé
CATEGORIE TV	35 produits éligibles au 100% remboursé
CATEGORIE LASER	5 produits éligibles au 100% remboursé

TIRAGE AU SORT PLACES UEFA 2024

2 places pour assister à la finale de l'EURO 2024, le 14/07/2024 au Olympiastadion, Berlin (Allemagne)

Ce lot comprend :

- Transport aller-retour depuis la France métropolitaine jusqu'à Berlin (hors taxi et transport en commun)
- Hébergement d'une chambre pour 2 personnes la nuit du 14/07/2024 à Berlin

Ce lot ne comprend pas :

- Frais de restauration pendant le transport et lors du séjour à Berlin

Un (1) gagnant sera désigné par tirage au sort le 10/06/2024, parmi l'ensemble des participants s'étant inscrit au préalable sur l'opération 11070

La participation à cette offre implique une chance de remporter l'un des deux types de lots mis en jeu. D'une part, les Participants ont la possibilité de bénéficier d'un remboursement intégral de leur produit Hisense en cas de gain à l'instant gagnant, offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement). D'autre part, un tirage au sort sera réalisé par la Société organisatrice parmi les Participants éligibles pour gagner deux places pour la finale de l'EURO, offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et hors DROM COM. Toute demande incomplète, illisible, fautive, retournée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La Société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les gagnants seront désignés par instant gagnant pour le 100% remboursé et par tirage au sort pour les places de la finale UEFA 2024. Pour l'instant gagnant, les remboursements mis en jeu font l'objet d'instant gagnants générés par la société organisatrice ou par toute personne habilitée par elle (la Société de Gestion), sous la forme « jour/seconde/minute ». Ils ont été préalablement tirés au sort, de façon aléatoire par une application dédiée et sont répartis sur toute la durée de l'opération. Le premier appel entrant ou cours de l'instant gagnant préférentiel sera le seul gagnant effectif de l'instant gagnant préférentiel. Dans le cas où aucun appel n'a lieu dans l'une ou plusieurs de ces périodes, le remboursement correspondant sera attribué à l'utilisateur participant directement après ces périodes dits Instant Gagnants. Chaque remboursement est nominatif et ne peut être attribué à une autre personne que les gagnants. Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 8 à 10 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire. La Société organisatrice ne sera pas non plus tenue d'effectuer le remboursement et le gagnant n'est pas conforme au Règlement. Le tirage au sort sera réalisé par la Société de Gestion ou par toute personne habilitée par elle à cet effet parmi les Participants ayant respecté le Règlement et les conditions de participation. La Société de Gestion garantit une finale sous entière impartialité concernant le déroulement du jeu et la préservation d'une stricte égalité entre les Participants. Le lot est nominatif et ne peut être ni vendu, ni attribué à une autre personne que le gagnant et son accompagnant. Le lot sera envoyé par voie postale ou par courriel à l'adresse de chaque gagnant communiquée à la Société organisatrice dans le formulaire dans un délai de 3 semaines à compter de la clôture du jeu. En cas de non-attribution d'un lot pour cause d'adresse postale ou courriel erroné(e) ou changement d'adresse postale ou pour tout autre cas fortuit, le lot ne sera pas remis en jeu et aucune réclamation ne sera admise à ce sujet. La Société de Gestion décline toute responsabilité en cas de perte du lot ou du transport desdits marchandises. La Société de Gestion ne sera pas non plus tenue d'attribuer les lots si le gagnant n'est pas conforme au Règlement. Dans le cas où le gagnant ne pourrait récupérer ou utiliser leur dotation pour une raison étrangère à la volonté de la Société organisatrice, ils seraient considérés comme ayant renoncé purement et simplement à leur dotation, laquelle ne serait pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement. Le lot ne sera ni repris, ni échangé contre un autre objet et ne peut faire l'objet d'une contrepartie financière. Le lot du gagnant ne pourra en aucun cas être échangé contre leur contre-valeur en numéraire ou sous quelque autre forme que ce soit. La Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou du non-utilisation du lot par le gagnant. Les informations relatives font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domiciliée à 12 Rue Sarah Bernhardt - 92400 Antenne-sur-Seine, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre), le consentement (souscription à une newsletter ou offre promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, et d'un droit de retrait et de refus de votre consentement à tout moment pour les traitements à but commercial. Vous pouvez également exercer vos droits en contactant la CNIL ou d'un droit de désigner des directives post mortem en vous adressant à la Société Hisense France - 12 Rue Sarah Bernhardt - 92400 Antenne-sur-Seine. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 27/08/2024.